

SOCIETE INTERNE
"WOLUWE EXTENSION"
EN LIQUIDATION

RAPPORT DE LIQUIDATION DE LA GERANTE POUR L'EXERCICE 2018

Suite à la cession des droits réels en date du 1^{er} mars 2018 par la S.A. L'Investissement Foncier Woluwe Extension, Gérante de la Société Interne « Woluwe Extension », la société interne est entrée en liquidation. (Cf. titre I ci-après « VALORISATION ET CESSIION DE L'ACTIF IMMOBILIER »).

Nous vous soumettons ci-joint, les comptes de la Société Interne au 31 décembre 2018. Les comptes sont audités et ils sont établis conformément aux normes comptables applicables en Belgique. (cf. titre II ci-après COMPTES AU 31 DECEMBRE 2018).

1. VALORISATION ET CESSIION DE L'ACTIF IMMOBILIER

Il est rappelé que la Gérante avait lancé au mois de mai 2017, à l'intervention des agents co-exclusifs JLL et CBRE, un processus d'appel d'offres en vue de la cession éventuelle de chacun des actifs immobiliers financés par les opérations de certificats immobiliers « Woluwe Shopping Center » et « Woluwe Extension ».

Le processus de cession a été mis en œuvre sous la forme d'un appel d'offres auprès d'un grand nombre d'investisseurs immobiliers nationaux et internationaux choisis avec les agents précités. A la suite de cet appel d'offres, la Gérante de la Société Interne a mené pendant le dernier trimestre de l'exercice 2017 des négociations exclusives avec Eurocommercial Properties N.V. qui avait formulé la proposition d'acquisition des droits réels présentant les meilleures conditions.

Ces négociations ont abouti à la signature le 19 janvier 2018 de conventions de cession avec Eurocommercial Properties Belgium SA, une filiale à 100% de et constituée par Eurocommercial Properties N.V., des droits réels sur les actifs immobiliers précités pour un prix net, pour ce qui concerne les actifs immobiliers détenus par la SA L'Investissement Foncier Woluwe Extension, de € 123 millions. La cession effective par passation de l'acte authentique de cession a eu lieu le 1^{er} mars 2018. A cette occasion, la Gérante a perçu le prix de € 123 millions pour le compte de la Société Interne « Woluwe Extension ».

Compte tenu des frais liés à la cession de € 624.592⁽¹⁾ jusqu'au 31 décembre 2018 dont € 422.991 d'honoraires des agents, le produit net de cession devrait s'élever à environ € 122.375.408.

La convention de cession signée prévoyait un certain nombre d'engagements de la Gérante, essentiellement des travaux lancés et à achever, qui ont été financés avec les produits courants des deux premiers mois de l'exercice 2018.

La Gérante avait aussi accordé certaines représentations et garanties limitées. A titre de couverture de ces dernières, un montant représentant maximum 2,5% du prix net de cession a été conservé par la Gérante pendant une période d'un an après la passation de l'acte authentique de cession dont question ci-après. Au 1^{er} mars 2019, Eurocommercial Properties Belgium n'a pas fait appel à cette garantie qui n'a par conséquent plus d'objet. Le montant correspondant sera réparti et inclu dans le prochain acompte de liquidation. (cf. Titre II ci-après).

2. COMPTES AU 31 DECEMBRE 2018

Le solde d'exploitation au 31 décembre 2018 s'élève à € 113.446.749,59. Ce solde d'exploitation comprend un résultat courant de € 132.492,40 et un résultat non courant de € 113.314.257,18.

Le solde non courant résulte du prix de cession de € 123.000.000 diminué des frais de cession à charge de l'exercice 2018 pour € 452.978,45 et de la valeur comptable des immobilisés (avant cession) de € 9.232.764,36.

Le solde d'exploitation de l'exercice 2018 de € 113.446.749,59, majoré du solde de l'émission initiale encore à rembourser pour € 4.863.193,14 et du solde répartissable à fin 2017 de € 8.708.662,74 donne un total répartissable de € 127.018.605,46 avant imputation des distributions effectuées au cours du 14 mars 2018.

Tel que reflété dans les comptes au 31 décembre 2018 en annexe, et en tenant compte des deux distributions intervenues le 14 mars 2018 de respectivement € 5.139.589,32 (produits courants) et de € 107.293.503,45 (acompte de produit de liquidation), il reste € 14.585.512,70 à répartir au 31 décembre 2018.

Compte tenu de l'avancement dans le processus de liquidation, la Gérante a procédé à la répartition d'un nouvel acompte de liquidation en date du 30 avril 2019 d'un montant de € 9.970.135,68 réparti comme suit :

	95%	€	9.471.628,90
– à Le Certificat Foncier SA		€	146.086,05
– à L'Investissement Foncier Woluwe Extension		€	352.420,74
– à AG Real Estate Asset Management		€	9.970.135,68

¹⁾ Dont € 171.613,31 pris en charge de l'exercice 2017. Les montants comprennent une partie de la TVA non récupérable.

3. PERSPECTIVES

Compte tenu de la nouvelle distribution intervenue le 30 avril 2019 (cf. Titre II. ci-avant), l'actif net de la Société Interne restant à fin avril 2019 de la Société Interne est de € 4,6 millions.

Compte tenu de la prudence requise dans le chef de la Gérante en tant que liquidateur, ce solde encore à distribuer est temporairement retenu en vue des opérations de liquidation et devrait, sous réserve d'imprévus, être versé en une ou plusieurs répartitions endéans les deux ans.

4. DIVERS

Il est rappelé qu'en 2011 la Gérante de la Société Interne, la SA L'Investissement Foncier Woluwe Extension, a décidé de modifier sa structure de gouvernance. Son conseil d'administration comporte trois administrateurs non liés à AG Real Estate et son groupe, choisis pour leur compétence en matière immobilière et financière.

L'opération sur laquelle porte le présent rapport concerne un seul et unique bien immobilier divisé en parcelles louées à de nombreux exploitants. Cette opération a fait l'objet de l'émission de certificats en 1988 par l'associé Le Certificat Foncier. Il y a actuellement 103.000 certificats.

L'actif immobilier sous-jacent étant cédé le 1^{er} mars 2018, les risques résiduels qui pourraient affecter l'actif net encore répartissable de la présente opération sont principalement liés à la qualité de la Gérante de la Société Interne comme cédant des droits réels sur l'immeuble et aux aléas pouvant se produire pendant la période de liquidation.

Pour l'évaluation des risques propres à la liquidation de la Société Interne, il est fait référence aux estimations des répartitions futures encore à distribuer annoncées dans le présent rapport et dans le rapport aux titulaires de certificats.

Les principales caractéristiques du système de contrôle interne et de gestion des risques, notamment dans le cadre du processus d'établissement de l'information financière sont détaillées dans le contrat de Société Interne et le statut du certificat intégrés dans le prospectus d'émission.

Les perspectives sur l'exercice en cours annoncées dans ce rapport ont été basées sur des hypothèses raisonnables au moment où elles ont été établies et n'engagent pas la Gérante.

**La gérante,
L'Investissement Foncier Woluwe Extension S.A.**

W. De Troij
Administrateur

Eric De Keuleneer
Administrateur

Pour accord,

Le Certificat Foncier S.A.

AG Real Estate Asset Management S.A.

Jean Cattaruzza
Administrateur

William De Troij
Administrateur

William De Troij
Administrateur

Pour Laurent Stalens SPRL
Administrateur
Laurent Stalens
Représentant permanent

SOCIETE INTERNE WOLUWE EXTENSION

	31/12/18	31/12/17
ACTIF		
III. Immobilisations corporelles	-	9.218.824,34
DROITS SUR TERRAINS BATIS	-	24.913.299,24
<i>Woluwe Extension</i>	-	24.913.299,24
DROITS SUR TERRAINS BATIS (amortissements)	-	-20.927.171,71
<i>Woluwe Extension</i>	-	-20.927.171,71
FRAIS ACCESSOIRES	-	583.670,31
<i>Frais actes et divers</i>	-	87.883,26
<i>Expertise étude technique</i>	-	240.456,72
<i>Frais de dossier</i>	-	255.330,33
FRAIS ACCESSOIRES (amortissements)	-	-490.283,21
<i>Amortissements</i>	-	-490.283,21
INVESTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES	-	4.565.998,53
<i>Woluwe rénovation 2003</i>	-	4.491.595,21
<i>Frais rénovations hors répartition</i>	-	53.263,30
<i>Investissements 2007</i>	-	21.140,02
INVESTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES (amortissements)	-	-19.844,92
<i>Investissements 2007</i>	-	-19.189,16
<i>Investissements 2017</i>	-	-655,76
AMENAGEMENTS & GROS ENTRETIENS	-	915.423,90
<i>Divers</i>	-	85.333,28
<i>Installation sécurité</i>	-	46.540,74
<i>Investissements 2008</i>	-	101.133,00
<i>Investissements 2013</i>	-	52.735,47
<i>Investissements 2014</i>	-	5.959,76
<i>Investissements 2015</i>	-	327.933,52
<i>Investissements 2016</i>	-	226.012,67
<i>Investissements 2017</i>	-	69.775,46
AMENAGEMENTS & GROS ENTRETIENS (amortissements)	-	-322.267,80
<i>Amortissements</i>	-	-68.215,26
<i>Divers</i>	-	-2.559,96
<i>Installation sécurité</i>	-	-46.540,74
<i>Investissements 2008</i>	-	-73.889,42
<i>Investissements 2013</i>	-	-19.346,76
<i>Investissements 2014</i>	-	-1.837,26
<i>Investissements 2015</i>	-	-79.078,28
<i>Investissements 2016</i>	-	-28.359,59
<i>Investissements 2017</i>	-	-2.440,53

VII. Créances à un an au plus

CLIENTS
NOTES DE CREDIT
CREANCES DOUTEUSES
CREANCES DOUTEUSES REDUCTIONS DE VALEUR
PRODUITS A RECEVOIR
COMPTES COURANTS
PRECOMPTE MOBILIER A RECUPERER

283.290,16	1.375.247,48
168.862,79	736.359,58
4.319,90	215,10
143.570,35	245.023,54
-117.817,25	-30.055,50
-	12.719,10
83.918,70	410.165,57
435,67	820,09

IX. valeurs disponibles

DEPOTS TERME +3M
COMPTES COURANTS BANQUES

14.810.875,85	4.411.128,65
---------------	--------------

12.574.007,60	
2.236.868,25	4.411.128,65

X. Comptes de régularisation

221,70	98.437,65
--------	-----------

CHARGES A REPORTER
PRORATA REVENUS DIVERS A RECEVOIR

-	40.743,50
221,70	57.694,15

TOTAL ACTIF

15.094.387,71	15.103.638,12
---------------	---------------

SOCIETE INTERNE WOLUWE EXTENSION

PASSIF

I. Emission de certificats

ASSOCIES

Le Certificat Foncier SA

ASSOCIES REMBOURSEMENTS

Le Certificat Foncier SA

III. Provisions pour risques et charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

IX. Dettes à un an au plus

FOURNISSEURS

FACTURES A RECEVOIR

ATTRIBUTIONS ASSOCIES

GARANTIES LOCATIVES RECUES

DETTES DIVERSES AUTRES

X. Comptes de régularisation

PRORATA LOYERS, REDEVANCES A REPORTER

CHARGES A IMPUTER

PRODUITS DIVERS A REPORTER

TOTAL PASSIF

	31/12/18	31/12/17
I. Emission de certificats	-	4.863.193,14
ASSOCIES	25.533.033,05	25.533.033,05
<i>Le Certificat Foncier SA</i>	25.533.033,05	25.533.033,05
ASSOCIES REMBOURSEMENTS	-25.533.033,05	-20.669.839,91
<i>Le Certificat Foncier SA</i>	-25.533.033,05	-20.669.839,91
III. Provisions pour risques et charges	450.000,00	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	450.000,00	-
IX. Dettes à un an au plus	14.644.387,71	9.226.496,94
FOURNISSEURS	41.773,77	72.626,20
FACTURES A RECEVOIR	14.918,37	147.061,22
ATTRIBUTIONS ASSOCIES	14.585.512,70	8.708.662,74
GARANTIES LOCATIVES RECUES	-	287.196,96
DETTES DIVERSES AUTRES	2.182,87	10.949,82
X. Comptes de régularisation	-	1.013.948,04
PRORATA LOYERS, REDEVANCES A REPORTER	-	511.670,02
CHARGES A IMPUTER	-	430.372,02
PRODUITS DIVERS A REPORTER	-	71.906,00
<i>TOTAL PASSIF</i>	15.094.387,71	15.103.638,12

SOCIETE INTERNE WOLUWE EXTENSION

CHARGES

	01/01/18 31/12/18	01/01/17 31/12/17
II. Coût des ventes et des prestations	1.478.644,25	2.741.018,80
LOYERS ET/OU REDEVANCES	86.401,18	515.774,38
CHARGES ASSURANCES	2.858,48	18.215,92
ENTRETIENS, REPARATIONS	-4.762,28	3.144,57
AMENAGEMENTS, AMELIORATIONS	14.867,47	13.526,10
COMMISSIONS DIVERSES	422.990,60	-
COMMISSION DE GESTION	94.617,09	543.783,03
HONORAIRES DIVERS	45.089,20	211.229,88
HONORAIRES DE CONTROLE	4.806,95	3.514,88
AUTRES FRAIS DIVERS	-	-121,48
FRAIS DE RELATIONS PUBLIQUES	19.676,99	82.124,71
AMORTISSEMENTS MATERIEL LOCATION-FINANCEMENT	450.000,00	-
AMORTISSEMENTS DROITS SUR TERRAINS BÂTIS	-	747.399,00
AMORTISSEMENTS FRAIS ACCESSOIRES	-	17.510,12
AMORTISSEMENTS INVESTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES	-	1.841,16
AMORTISSEMENTS AMENAGEMENTS & GROS ENTRETIENS	-	73.349,50
DOTATIONS REDUCTIONS VALEUR CREANCES	87.761,75	-
PRECOMPTE IMMOBILIER	75.439,22	294.253,74
TAXES COMMUNALES	-	1.695,97
TAXES REGIONALES	123.514,97	110.586,28
REVISION TVA NON DEDUCTIBLE		
CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION	47.425,06	150,00
MOINS VAL S/CREANCE COMMERCIALES		45.200,00
CHARGES A REFACTURER	7.957,57	57.841,04
		-
V. Charges financières	332,60	319,16
INTERETS DEBITEURS COMPTE COURANT BANQUE	-	-5,00
CHARGES FINANCIERES DIVERSES	312,49	321,45
DIFFERENCES D'ARRONDIS	20,11	2,71
XI. Solde d'exploitation de l'exercice	113.446.749,59	3.737.604,66
SOLDE D'EXPLOITATION DE LA PERIODE	113.446.749,59	3.737.604,66
TOTAL DES CHARGES	114.925.726,44	6.478.942,62

SOCIETE INTERNE WOLUWE EXTENSION

PRODUITS

I. Ventes et prestations

LOYERS ET/OU REDEVANCES	929.228,07	6.065.282,92
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	56.687,94	28.228,53
PRECOMPTE IMMOBILIER RECUPERE	74.041,19	284.913,09
AUTRES FRAIS GENERAUX RECUPERES	-	12.719,10
CHARGES REFACTUREES LOCATAIRES	10.555,10	14.975,14
TAXES COMMUNALES RECUPEREES	-	3.700,47
TAXES REGIONALES RECUPEREES	86.989,72	68.660,29

IV. Produits financiers

INTERETS CREDITEURS COMPTE COURANT BANQUE	988,68	463,08
---	--------	--------

V. Autres produits financiers

PRODUITS FINANCIERS DIVERS	0,10	-
----------------------------	------	---

VI. Autres produits d'exploitations

PLUS-VALUES SUR REALISATIONS D'IMMOBILISES	113.767.235,64	-
--	----------------	---

XI. Solde d'exploitation de l'exercice

TOTAL DES PRODUITS

	01/01/18 31/12/18	01/01/17 31/12/17
I. Ventes et prestations	1.157.502,02	6.478.479,54
LOYERS ET/OU REDEVANCES	929.228,07	6.065.282,92
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	56.687,94	28.228,53
PRECOMPTE IMMOBILIER RECUPERE	74.041,19	284.913,09
AUTRES FRAIS GENERAUX RECUPERES	-	12.719,10
CHARGES REFACTUREES LOCATAIRES	10.555,10	14.975,14
TAXES COMMUNALES RECUPEREES	-	3.700,47
TAXES REGIONALES RECUPEREES	86.989,72	68.660,29
IV. Produits financiers	988,68	463,08
INTERETS CREDITEURS COMPTE COURANT BANQUE	988,68	463,08
V. Autres produits financiers	0,10	-
PRODUITS FINANCIERS DIVERS	0,10	-
VI. Autres produits d'exploitations	113.767.235,64	-
PLUS-VALUES SUR REALISATIONS D'IMMOBILISES	113.767.235,64	-
XI. Solde d'exploitation de l'exercice		
<i>TOTAL DES PRODUITS</i>	114.925.726,44	6.478.942,62

RAPPORT DU CONTROLEUR DE GESTION AUX PORTEURS DE CERTIFICATS
« WOLUWE EXTENSION »
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de contrôleur de gestion. Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 décembre 2018, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et l'annexe, ainsi que les déclarations complémentaires requises.

Rapport sur les comptes annuels – Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à **€ 15.094.387,71** et dont le compte de résultats se solde par un **bénéfice** de l'exercice à affecter de **€ 113.446.749,59**.

Responsabilité de la gérante relative à l'établissement des comptes annuels

La gérante est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du contrôleur de gestion

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle selon les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées en Belgique. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du contrôleur de gestion. En procédant à cette évaluation des risques, le contrôleur de gestion prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la gérante, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous avons obtenu de la gérante et des préposés de l'entité, les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société interne au 31 décembre 2018, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

La gérante est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de la gérante, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect des statuts du certificat ou du contrat de la société interne.

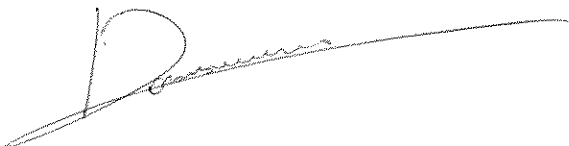
Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels :

- Le rapport de la gérante concorde avec les comptes annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Nous avons apprécié les opérations de l'exercice, vérifié leur bien-fondé ainsi que le respect des engagements vis-à-vis des porteurs ; nous n'avons aucune observation à formuler sur ces points.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation du statut du certificat ou du contrat de la société interne. L'affectation des résultats est conforme au contrat de la société interne.

Naninne, le 4 avril 2019.

F.C.G. RÉVISEURS D'ENTREPRISES ScCRL

Contrôleur de gestion,
représentée par



Olivier RONSMANS
Réviseur d'Entreprises

Société interne WOLUWE EXTENSION

en liquidation

Rapport de la Gérante - Exercice 2018

Le Conseil d'administration de la S.A. L'Investissement Foncier Woluwe Extension déclare qu'à sa connaissance :

1. L'état financier arrêté au 31 décembre 2018 établi conformément aux normes comptables applicables, donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Société Interne.
2. Le rapport de la Gérante contient un exposé fidèle des informations qui doivent y figurer.

Bruxelles, le 2 avril 2019

William De Troij
Administrateur

Eric De Keuleneer
Administrateur

Pour SPRL Marc Van Begin
Administrateur
Elle-même représentée par
Marc Van Begin
Représentant permanent

Jacques Peters
Administrateur

Michel Pleeck
Administrateur

RAPPORT AUX TITULAIRES CERTIFICATS

"WOLUWE EXTENSION"

EN LIQUIDATION

ANNEE 2019 – EXERCICE 2018

1. Mise à jour du prospectus depuis l'émission

- 1991 : Conformément à la Loi du 4 décembre 1990, cotation du certificat au second marché de la Bourse de Bruxelles; (précédemment cotation aux ventes publiques supplémentaires de la Bourse de Bruxelles).
- Entrée en liquidation de l'opération de certificat en mars 2018. Paiement d'un acompte de liquidation le 14 mars 2018 comprenant le solde de remboursement de capital de € 39,79 par certificat.

2. Système de contrôle interne et de gestion des risques

Les principales caractéristiques du système de contrôle interne et de gestion des risques, notamment dans le cadre du processus d'établissement de l'information financière sont détaillées dans le contrat de société interne et le statut du certificat intégrés dans le prospectus d'émission ainsi que dans le rapport annuel de la S.A. Le Certificat Foncier, auquel il est ici renvoyé.

3. Charte de gouvernance de l'Emetteur des certificats cotés sur un marché réglementé

Le Certificat Foncier SA a adopté une « Charte de gouvernance » qui décrit les règles, les méthodes, les procédures et les pratiques définissant la manière dont les pouvoirs sont exercés au sein de la société. Cette Charte ne modifie pas le texte de statut du certificat immobilier émis par Le Certificat Foncier. La Charte est consultable à l'adresse internet suivante :

<http://www.agrealestate.eu/fr/investment/Pages/Certificats-immobiliers.aspx>.

4. Coupon n° 32

Les comptes de la société interne et le rapport de la gérante de l'exercice 2018, montrent que le montant perçu par la S.A. Le Certificat Foncier le 30 avril 2019 était de € 9.471.628,90.

Cette somme diminuée de € 8.901,63 de provision pour les frais directs soit, € 9.462.727,27 a été répartie comme suit :

- 103.000 coupons à € 90,70	€	9.342.100,00
- Frais généraux forfaitaires	€	94.627,27
- Frais de mise en paiement	€	26.000,00
	€	9.462.727,27

Le coupon n° 32 a été mis en paiement le 30 avril 2019, à raison de € 90,70 brut, soit € 63,49 après déduction du précompte mobilier de 30%.

5. Evolution des coupons :

Année de mise en paiement	Coupon n°	Brut	Remboursement	Net
En BEF				
1989	1	724,00	0	543
1990	2	748,00	0	561
1991	3	760,00	300	645
1992	4	800,00	300	675
1993	5	852,00	300	714
1994	6	884,51	300	734
1995	7	908,76	300	752
1996	8	920,00	300	765
1997	9	948,00	300	786
1998	10	980,00	300	810
1999	11	1.000,00	300	825
2000	12	1.016,00	300	837
En €				
2001	13	25,95	7,43	21,32
2002	14	29,23	7,43	23,78
2003	15	29,43	7,43	23,93
2004	16	29,55	7,43	24,02
2005	17	29,91	7,43	24,29
2006	18	30,27	7,43	24,56
2007	19	30,63	7,43	24,83
2008	20	30,99	7,43	25,10
2009	21	31,75	7,43	25,67
2010	22	32,19	7,43	26,00
2011	23	32,79	7,43	26,45
2012	24	33,79	7,43	27,20
2013	25	34,75	7,43	27,92
2014	26	35,51	7,43	28,49
2015	27	36,03	7,43	28,88
2016	28	36,81	7,43	28,88
2017	29	38,07	7,43	28,88
2018	30	46,58	7,43	34,84
2018	31	979,18	39,79	697,36
2019	32	90,70	0	63,49

6. Perspectives après détachement du coupon n° 32 du 30 avril 2019

Sur base des éléments repris dans le rapport de la Gérante dont question ci-avant, les opérations de liquidation à mener devraient permettre, sous réserve d'imprévus dus aux aléas de la période de liquidation et des éventuels ajustements ensuite des décomptes définitifs, de distribuer ultérieurement (coupons n° 33 et suivants) du certificat immobilier « Woluwe Extension » un montant par certificat de l'ordre de € 40 brut ou € 28 net de précompte mobilier de 30%.

Leur calendrier dépendra de l'évolution de la liquidation et sera annoncé par avis de presse.

Le Certificat Foncier S.A.

Jean Cattaruzza
Administrateur

William De Troij
Administrateur